



PROGRAMME DE FORMATION

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

RNCP : 37679 -NSF : 332 - Formacode : 44054-ROME K1202

Certificateur Ministère de l'enseignement et de la recherche

Base légale Arrêté 10 mars 2020 – JO 23/08/2018 et 09/04/2020

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'éducateur de jeunes enfants (EJE) travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure.

Il est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire 3 ans dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire.

Son intervention repose sur des actions éducatives individuelles et collectives. En veille permanente sur les évolutions du secteur sur lequel il intervient, l'éducateur de jeunes enfants développe une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

>Permettre aux étudiants de s'emparer des outils théoriques, pratiques et méthodologiques indispensables à la construction de leur identité professionnelle

>Favoriser les dynamiques institutionnelles et partenariales et participer au développement des modes d'accueil.

PRE- REQUIS

L'accès à la formation est conditionné à la possession d'un niveau équivalent au baccalauréat ou à la possession d'un DE Auxiliaire de Puériculture, d'un CAP Accompagnement Éducatif petite enfance, d'un DE Accompagnant Éducatif et Social/Aide Médico-Psychologique/Auxiliaire de Vie aux Familles **et** justifier de 3 années d'expériences dans le champ de la petite enfance.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Une épreuve d'admissibilité (écrit) et une épreuve d'admission (oral)

EFFECTIFS

Minimum : 10- Maximum : 15

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Personne ne peut se voir refuser l'accès à une formation pour des raisons liées à un handicap. Référent handicap : Madame LUBIN -Contact 0590 99 51 66

CONTENU DE LA FORMATION

Les contenus théoriques sont répartis comme suit : DF1 - Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (**500 h**)

DF2 -Action éducative en direction du jeune enfant (**500 h**)

DF3-Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle (**250 h**)

DF4-Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux (**250 h**)

DURÉE : 3 ans

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1500 heures de formation théorique et 2100 heures de formation pratique

MÉTHODES MOBILISÉES

Des cours magistraux et méthodes "expositives", participatives avec mises en situation, des jeux de rôle, des travaux dirigés et temps de pratiques professionnelles.

Un accompagnement collectif et individualisé.

MODALITES D'ÉVALUATION

Les 4 domaines de compétences sont évalués, leur validation conditionne la délivrance du diplôme

TAUX DE RÉUSSITE : Il sera calculé en fin de cycle

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les indicateurs prévus à l'article L.6111-8 du code du travail sont de l'ordre de 94% de taux d'insertion.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS

Possibilité de valider les blocs séparément pour tous les stagiaires inscrits en formation..

ÉQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS

- >Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS),
- >Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF),
- >Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS),
- >Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).
- >Entrée en Master

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

Crèches et haltes garderies, hôpitaux, établissements spécialisés pour les enfants en situation de handicap, ou encore dans centres de loisirs et les maisons de vacances.

COÛT DE LA FORMATION

18399 Euros pour le cycle entier

Coût horaire 12,27 €

6133 Euros par an

Epreuve de sélection 120€

Frais de scolarité 600 euros par an

En fonction de votre situation (formation continue, apprenti), Le coût pédagogique peut être financée à 90 % par le conseil Régional de la Guadeloupe, et à 100% par les employeurs et les OPCOS. Cette formation sous certaines conditions peut être financé et à 100% par LADOM.

CVEC

Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération

Nous contacter :

Institut Business Services

6 rue des Corsaires 97100 Basse -Terre

Tél :0590 995 166 / 0690 539 968

Mail : Institutbusiness-services@orange.fr

Site web : institutibs.com

